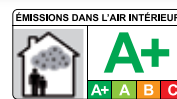


Classe d'usage 33 - Commercial élevé



DESRIPTIF TYPE



Revêtement de sol textile tufté en dalles

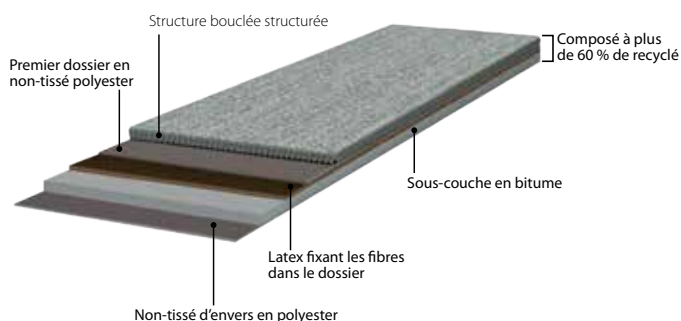
Fourniture d'un revêtement de sol textile tufté, bouclé coupé constitué de fibres 100 % polyamide 6.6 et teintées masse, en dalles plombantes 50 x 50 cm, de type Tessera nexus.

Il associera une très bonne résistance au trafic (nombre de tuft de 226 714 /m² (+ 10 % / - 7,5 %)) et une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée $\Delta L_w = 25$ dB. Ses fibres teintées masse lui conféreront une meilleure tenue dans le temps.

Il sera antistatique bureautique et adapté pour pose dissipatrice.

En fin de vie, Tessera nexus sera 100 % valorisable.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 10 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽¹⁾).



MODE DE POSE & ENTRETIEN

Mode de pose :

Pose poissante ou collée : mise en œuvre et type de colle (type V41green) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.1.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E1 : joints vifs

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation du support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.2.

L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles au-près du fabricant : plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Tessera nexus
Épaisseur totale	6,3 mm (± 10 %) mm
Masse surfacique totale	4 305 g/m² (± 10 %)
Absorption acoustique	aw = 0,15 (H)
Réaction au feu	Bfl-s1* - n°25/08527T/01/18 (BTGG)
Classification selon NF EN 1307	Classe 33 - Commercial élevé

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF P01-010 (à fournir)
- Taux d'émission de TVOC < 100 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquette sanitaire)
- Répond à la démarche HQE, LEED et BREEAM
- Labellisé BRE et GUT
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B); conforme au règlement européen REACH
- Composé de matières recyclées par rapport au poids total du produit ; jusqu'à 25 % de fibres recyclées (suivant les coloris)
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable

* Satisfait à la réglementation M3

(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2ème ml de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).